

O10 : Le pluriel des noms.

Quand un nom désigne plusieurs choses, plusieurs animaux ou plusieurs personnes, on dit qu'il est au **pluriel**.

Les déterminants, qui précèdent le nom au pluriel, peuvent être : **les, des, mes, tes, ses, ces...**

- Pour écrire un nom au pluriel, on **ajoute** le plus souvent un **s** au singulier.

un ami → des amis
singulier pluriel

Attention, il existe des cas particuliers !

- Les noms qui se terminent par **-eau, -au, -eu** prennent un **x** au pluriel.

un chapeau → des chapeaux un tuyau → des tuyaux un jeu → des jeux

Sauf : *des bleus, des pneus, des landaus, des émeus.*

- Les noms qui se terminent par **s, x ou z** ne changent pas au pluriel. On n'ajoute rien !

une souris → des souris une noix → des noix un nez → des nez

- Les noms qui se terminent par **-ou** prennent un **s** au pluriel.

un clou → des clous

Sauf : *des hiboux, des bijoux, des poux, des genoux, des joujoux, des cailloux, ces choux.*

On utilise cette phrase mnémotechnique pour s'en rappeler :

« Viens mon chou, mon bijou, sur mes genoux avec tes joujoux et ne jette pas de cailloux sur ce hibou même s'il est plein de poux. »

- Les noms qui se terminent par **-al** deviennent **-aux** au pluriel.

un cheval → des chevaux un canal → des canaux

Sauf : *des bals, des chacals, des carnavals, des festivals, des narvals, des régals.*

- Les noms qui se terminent par **-ail** prennent un **S** au pluriel.

un rail → des rails

Sauf : *des travaux, des coraux, des vitraux, des soupiraux, des émaux, des baux.*

Certains mots se transforment complètement au pluriel :

un œil → des yeux un ciel → des cieux un monsieur → des messieurs